

Rapport annuel 2013

Fonds d'accroissement de l'Impériale

Renseignements financiers au **31 décembre 2013**



Les Fonds d'accroissement de l'Impériale sont établis par
Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière,
compagnie d'assurance vie.



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

TABLE DES MATIÈRES

FONDS D'ACCROISSEMENT DE L'IMPÉRIALE

Fonds de Capitaux à court terme	3
Fonds d'Actions canadiennes.	11
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS.	18
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS.	25
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	26

Un fonds de placement garanti (FPG), aussi connu sous le nom de « fonds distincts », est un fonds de placement créé et établi par une société d'assurance de personnes telle que Desjardins Sécurité financière. Il est offert par l'entremise de contrats qui comportent des garanties au décès et à l'échéance.

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME

ÉTAT DE L'ACTIF NET

Aux 31 décembre

	2013	2012
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	17 722	7 672
Placements à la juste valeur*	2 657 310	2 429 882
Primes à recevoir	—	12 060
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	4 943	3 883
	<u>2 679 975</u>	<u>2 453 497</u>
PASSIF		
Charges à payer	4 409	5 680
Retraits à payer	23 654	—
	<u>28 063</u>	<u>5 680</u>
ACTIF NET DÉTENU POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE CONTRAT	<u>2 651 912</u>	<u>2 447 817</u>
ACTIF NET PAR PART (NOTE 3)	<u>20,77</u>	<u>20,85</u>
* <i>Placements au coût</i>	2 658 217	2 427 291

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre

	2013	2012
	\$	\$
REVENUS		
Intérêts	53 858	39 076
Revenu provenant des prêts de titres	50	9
	<u>53 908</u>	<u>39 085</u>
CHARGES		
Frais de gestion et de garantie	43 736	42 223
Frais d'exploitation	587	563
	<u>44 323</u>	<u>42 786</u>
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	<u>9 585</u>	<u>(3 701)</u>
GAINS (PERTES) SUR PLACEMENTS	<u>(19 889)</u>	<u>(5 425)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DE L'EXPLOITATION	<u>(10 304)</u>	<u>(9 126)</u>
- par part	<u>(0,08)</u>	<u>(0,07)</u>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices clos les 31 décembre

	2013	2012
	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>2 447 817</u>	<u>2 613 835</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation	(10 304)	(9 126)
Primes	480 924	270 408
Retraits	(266 525)	(427 300)
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>2 651 912</u>	<u>2 447 817</u>

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME (suite)

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

au 31 décembre 2013

	Valeur nominale		Coût \$	Juste valeur \$
TITRES DE MARCHÉ MONÉTAIRE (56,5 %)				
Banque de Montréal, billets 1,250 %, 2014-04-16	50 000	CAD	49 692	49 823
Banque HSBC Canada, billets 1,171 %, 2014-01-06	200 000	CAD	199 686	199 961
Banque Scotia, billets 1,149 %, 2014-01-03	75 000	CAD	74 779	74 993
Bell Canada, billets 1,167 %, 2014-01-03	100 000	CAD	99 834	99 990
Bons du Trésor du Canada 0,887 %, 2014-01-30	225 000	CAD	224 770	224 834
OMERS Finance Trust, billets 1,131 %, 2014-02-10	75 000	CAD	74 792	74 907
Province de la Saskatchewan, billets 1,007 %, 2014-02-18	150 000	CAD	149 764	149 814
Société de transport de Montréal, billets 1,127 %, 2014-01-15	75 000	CAD	74 917	74 968
Société québécoise des infrastructures, billets 1,148 %, 2014-01-03	125 000	CAD	124 890	124 991
TransCanada Pipelines, billets 1,171 %, 2014-02-14	100 000	CAD	99 709	99 855
Université de Montréal, billets 1,157 %, 2014-01-29	100 000	CAD	99 905	99 911
Université Laval, billets 1,198 %, 2014-03-14	125 000	CAD	124 656	124 732
Volkswagen Credit Canada, billets 1,232 %, 2014-02-11	100 000	CAD	99 714	99 865
TOTAL DES TITRES DE MARCHÉ MONÉTAIRE			1 497 108	1 498 644

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

au 31 décembre 2013

	Valeur nominale		Coût \$	Juste valeur \$
OBLIGATIONS CANADIENNES (43,7 %)				
Gouvernements et sociétés publiques des provinces (3,8 %)				
Financement-Québec taux variable, 2014-12-01	100 000	CAD	99 735	100 034
Municipalités et institutions parapubliques (9,6 %)				
Réseau de transport de la Capitale 1,500 %, 2014-11-14	30 000	CAD	29 941	29 953
Réseau de transport de Longueuil 1,350 %, 2014-04-18	50 000	CAD	49 866	49 956
Ville de Laval 2,400 %, 2014-03-09	75 000	CAD	75 660	75 078
Ville de Longueuil 1,500 %, 2014-11-20	25 000	CAD	24 950	24 960
Ville de Percé 1,350 %, 2014-07-31	25 000	CAD	24 902	24 955
Ville de Terrebonne 1,500 %, 2014-11-27	50 000	CAD	49 872	49 916
			255 191	254 818
Sociétés (30,3 %)				
Banque Canadienne Impériale de Commerce 4,950 %, 2014-01-23	75 000	CAD	75 786	75 114
taux variable, 2014-07-11	100 000	CAD	100 000	100 134
Banque de Montréal taux variable, 2014-06-20	50 000	CAD	50 000	49 712
taux variable, 2015-01-09	50 000	CAD	50 000	50 080
Banque Laurentienne du Canada taux variable, 2014-02-14	50 000	CAD	50 130	50 031
Banque Royale du Canada 4,970 %, 2014-06-05	175 000	CAD	178 115	177 661
Caisse centrale Desjardins taux variable, 2014-05-23	50 000	CAD	50 000	49 940
taux variable, 2015-10-16	50 000	CAD	50 000	49 906
Société de financement GE Capital Canada 4,400 %, 2014-06-01	50 000	CAD	51 296	50 617
taux variable, 2014-06-11	50 000	CAD	50 000	50 162
Société Financière Daimler Canada 3,160 %, 2014-04-14	100 000	CAD	100 856	100 457
			806 183	803 814
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES			1 161 109	1 158 666
TOTAL DES PLACEMENTS (100,2 %)			2 658 217	2 657 310
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET (-0,2 %)				(5 398)
ACTIF NET (100 %)				2 651 912

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME (suite)

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2013

STRATÉGIE LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectif de placement

Fournir un revenu en intérêts supérieur à celui pouvant généralement être obtenu des comptes d'épargne tout en procurant un niveau de liquidités élevé et en protégeant son capital.

Stratégie de placement

Investir principalement dans des bons du Trésor du gouvernement du Canada et dans des acceptations bancaires dont l'échéance ne dépasse pas 12 mois. L'échéance moyenne pondérée en fonction du dollar de son portefeuille ne dépasse pas 180 jours.

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Classification des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Évaluation des placements » de la Note 2.

Évaluation de la juste valeur des placements à la fin de l'exercice, selon les niveaux suivants :

Au 31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction				
Obligations	100 034	1 058 632	—	1 158 666
Titres de marché monétaire	574 546	924 098	—	1 498 644
TOTAL	674 580	1 982 730	—	2 657 310

Au 31 décembre 2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction				
Obligations	159 816	648 888	—	808 704
Titres de marché monétaire	822 089	799 089	—	1 621 178
TOTAL	981 905	1 447 977	—	2 429 882

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Les tableaux suivants résument l'exposition du Fonds au risque de change :

Au 31 décembre 2013	Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments d'actif	Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments de passif
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	1 186	—	—	—

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2012	Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments d'actif	Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments de passif
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	490	—	—	—

Au 31 décembre 2013 et 2012, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 3 % par rapport au dollar américain, les autres variables étant demeures constantes, l'impact sur l'actif net aurait été non significatif.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de cette analyse de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de taux d'intérêt

Les tableaux suivants résument l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt. Ils comprennent les éléments d'actif et de passif financiers du Fonds selon leurs justes valeurs, catégorisés en fonction de la date contractuelle de modification des taux ou de la date à l'échéance, selon la première éventualité.

Au 31 décembre 2013	Moins d'un an	1 à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Ne portant pas intérêt	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 675 032	—	—	—	—	2 675 032
Autres éléments à recevoir	—	—	—	—	4 943	4 943
TOTAL DES ÉLÉMENTS D'ACTIF	2 675 032	—	—	—	4 943	2 679 975
Éléments de passif						
Charges à payer	—	—	—	—	4 409	4 409
Autres éléments de passif	—	—	—	—	23 654	23 654
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	—	—	—	—	28 063	28 063
TOTAL DE L'ÉCART DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT	2 675 032	—	—	—	(23 120)	2 651 912

Au 31 décembre 2012	Moins d'un an	1 à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Ne portant pas intérêt	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif						
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 437 554	—	—	—	—	2 437 554
Autres éléments à recevoir	—	—	—	—	15 943	15 943
TOTAL DES ÉLÉMENTS D'ACTIF	2 437 554	—	—	—	15 943	2 453 497
Éléments de passif						
Charges à payer	—	—	—	—	5 680	5 680
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	—	—	—	—	5 680	5 680
TOTAL DE L'ÉCART DE SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT	2 437 554	—	—	—	10 263	2 447 817

Au 31 décembre 2013, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 0,25 %, en assumant un mouvement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables étant demeures constantes, l'impact sur l'actif net aurait été non significatif (1 244 \$ au 31 décembre 2012).

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME (suite)

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2013

La sensibilité des titres de marché monétaire aux variations de taux d'intérêt est minime, car ils sont habituellement détenus jusqu'à l'échéance et sont, par nature, à court terme.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de prix

Le Fonds effectue des transactions d'instruments financiers et acquiert des positions dans des instruments hors Bourse.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, les estimations de l'impact sur l'actif net du Fonds d'une variation de l'indice de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence, toutes les autres variables étant demeurrées constantes, sont présentées dans les tableaux ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

Au 31 décembre 2013	Variation des cours	Impact sur l'actif net
Indice de référence	%	\$
Bons du Trésor à 91 jours DEX	+/- 0,25	+/- 2 816

Au 31 décembre 2012	Variation des cours	Impact sur l'actif net
Indice de référence	%	\$
Bons du Trésor à 91 jours DEX	+/- 0,25	+/- 5 523

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la concentration du risque de crédit du Fonds est répartie entre les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire. Étant donné que leurs justes valeurs tiennent compte de la capacité financière de l'émetteur, ce facteur correspond au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire canadiens a été établie par le *Dominion Bond Rating Service* (« DBRS »), *Standard & Poor's* ou *Moody's*. La notation de crédit des titres à revenu fixe et des titres de marché monétaire étrangers a été établie par le *Standard & Poor's*, *Moody's* ou *Fitch*. Dans le cas où les agences de notation ne s'accordent pas sur une notation de crédit, les titres à revenu fixe et les titres de marché monétaire sont classés selon les règles suivantes :

- Si deux notations de crédit sont disponibles, mais qu'elles sont différentes, la notation de crédit la moins élevée est utilisée ;
- Si trois notations de crédit sont disponibles, la notation de crédit la plus fréquente est utilisée ;
- Si les trois agences de notation présentent des notations différentes, la notation médiane est utilisée.

La notation de crédit est ensuite convertie au format *DBRS*. En règle générale, plus la notation de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respectera ses obligations.

Répartition du portefeuille des titres à revenu fixe par notation de crédit

Au 31 décembre 2013	Pourcentage des titres à revenu fixe
Notation de crédit	%
AA	54
A	26
BBB	4
Non cotés	16
TOTAL	100

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2012	Pourcentage des titres à revenu fixe
Notation de crédit	%
AAA	7
AA	28
A	50
BBB	6
Non cotés	9
TOTAL	100

Répartition du portefeuille des titres de marché monétaire par notation de crédit

Au 31 décembre 2013	Pourcentage des titres de marché monétaire
Notation de crédit	%
R-1 (élevé)	39
R-1 (moyen)	13
R-1 (faible)	25
Non cotés	23
TOTAL	100

Au 31 décembre 2012	Pourcentage des titres de marché monétaire
Notation de crédit	%
R-1 (élevé)	40
R-1 (moyen)	19
R-1 (faible)	26
R-2 (moyen)	3
Non cotés	12
TOTAL	100

Risque de liquidité

Les tableaux suivants analysent les éléments de passif financiers du Fonds en fonction d'un groupe d'échéances pertinent et de la période contractuelle restante à la date de l'état de l'actif net. Les montants des tableaux représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Au 31 décembre 2013	Moins d'un mois	1 à 3 mois	Échéance non indiquée	Au 31 décembre 2012	Moins d'un mois	1 à 3 mois	Échéance non indiquée
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Charges à payer	4 409	—	—	Charges à payer	5 680	—	—
Autres éléments de passif	23 654	—	—	TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	5 680	—	—
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	28 063	—	—				

FONDS DE CAPITAUX À COURT TERME (suite)

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE – NON AUDITÉS

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Fonds et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

Aux 31 décembre	2009	2010	2011	2012	2013
Actif net par part (\$)	21,14	20,96	20,92	20,85	20,77
Valeur liquidative par part (\$)	21,14	20,96	20,92	20,85	20,77
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative (en milliers de dollars)	2 845	2 838	2 614	2 448	2 652
Nombre de parts en circulation (en milliers)	135	135	125	117	128
Ratio des frais de gestion (RFG) ⁽¹⁾ (%)	1,52	1,55	1,55	1,57	1,65
Taux de rotation du portefeuille ⁽²⁾ (%)	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.

¹ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. À partir de 2013, la détermination du ratio des frais de gestion a été révisée afin d'inclure toutes les taxes (non incluses avant 2013).

² Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un souscripteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES

ÉTAT DE L'ACTIF NET

Aux 31 décembre

	2013	2012
	\$	\$
ACTIF		
Encaisse	22 021	36 876
Placements à la juste valeur*	5 295 686	5 163 459
Primes à recevoir	458	458
Somme à recevoir pour la vente de titres	—	98 667
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	6 560	11 528
	5 324 725	5 310 988
PASSIF		
Charges à payer	10 690	15 213
Retraits à payer	—	12 060
Somme à payer pour l'achat de titres	—	25 889
	10 690	53 162
ACTIF NET DÉTENU POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE CONTRAT	5 314 035	5 257 826
ACTIF NET PAR PART (NOTE 3)	48,88	42,47
* <i>Placements au coût</i>	4 429 568	4 911 034

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices clos les 31 décembre

	2013	2012
	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 257 826	5 945 688
Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation	716 611	145 562
Primes	75 349	50 123
Retraits	(735 751)	(883 547)
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	5 314 035	5 257 826

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre

	2013	2012
	\$	\$
REVENUS		
Intérêts	1 700	—
Dividendes	113 788	128 258
Revenu provenant des prêts de titres	1 123	1 786
	116 611	130 044
CHARGES		
Frais de gestion et de garantie	108 672	119 687
Frais d'exploitation	1 135	1 232
	109 807	120 919
REVENU NET (PERTE NETTE) DE PLACEMENT	6 804	9 125
GAINS (PERTES) SUR PLACEMENTS ET COÛTS D'OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE		
Gains (pertes) sur placements	722 218	159 481
Courtages et autres coûts d'opérations de portefeuille (Note 6)	(12 411)	(23 044)
	709 807	136 437
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DE L'EXPLOITATION	716 611	145 562
- par part	6,26	1,09

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (suite)

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

au 31 décembre 2013

	Nombre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$
ACTIONS CANADIENNES (98,3 %)			
Énergie (23,4 %)			
Bellatrix Exploration	2 578	20 624	20 108
Canadian Natural Resources	6 815	208 970	244 795
Cenovus Energy	5 488	182 013	166 835
Enbridge	1 654	63 355	76 729
MEG Energy Corp.	3 647	115 973	111 635
Peyto Exploration & Development Corp.	2 700	51 530	87 642
Precision Drilling Corporation	9 638	96 125	95 705
Suncor Énergie	8 362	294 984	311 150
Tourmaline Oil Corp.	2 847	111 154	127 261
		1 144 728	1 241 860
Matériaux (12,9 %)			
Argonaut Gold	16 669	133 004	88 512
B2Gold Corp.	26 624	73 536	57 774
Capstone Mining Corp.	29 068	81 350	86 913
CCL Industries, classe B	771	54 719	61 017
First Quantum Minerals	7 872	142 914	150 513
Franco-Nevada Corporation	2 734	115 814	118 219
Goldcorp	2 386	64 396	54 854
West Fraser Timber Co.	675	55 371	69 930
		721 104	687 732
Produits industriels (9,6 %)			
ATS Automation Tooling Systems	6 016	69 708	81 697
Chemin de fer Canadien Pacifique	650	67 654	104 358
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4 176	180 467	252 815
TransForce	2 702	44 828	68 226
		362 657	507 096
Consommation discrétionnaire (8,6 %)			
Dollarama	1 374	85 705	120 967
Magna International, classe A	1 380	82 386	120 157
Vêtements de Sport Gildan	3 779	162 441	213 891
		330 532	455 015
Consommation courante (3,1 %)			
Alimentation Couche-Tard, classe B	932	43 724	74 420
Compagnies Loblaw	2 181	93 755	92 409
		137 479	166 829
Soins de santé (1,0 %)			
Catamaran	1 025	56 505	51 670

ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

au 31 décembre 2013

	Nombre d'actions	Coût \$	Juste valeur \$
Services financiers (34,2 %)			
Banque Royale du Canada	4 184	220 066	298 654
Banque Scotia	4 100	223 451	272 240
Banque Toronto-Dominion	3 875	267 233	387 849
CI Financial	3 368	96 728	118 991
Corporation Financière Power	2 725	83 081	98 073
Element Financial Corporation	9 500	111 438	132 810
FirstService Corporation	1 220	42 149	55 730
Intact Financial Corporation	708	41 154	49 107
Société financière IGM	3 029	137 460	169 866
Société financière Manuvie	11 100	157 982	232 545
		1 380 742	1 815 865
Technologie (4,0 %)			
Groupe CGI, classe A	6 045	159 736	214 718
Télécommunications (1,5 %)			
TELUS Corporation	2 187	62 600	79 957
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		4 356 083	5 220 742
	Valeur nominale		
TITRES DE MARCHÉ MONÉTAIRE (1,4 %)			
Bons du Trésor du Canada			
2014-01-09	50 000	CAD 49 966	49 989
2014-03-13	25 000	CAD 24 957	24 955
TOTAL DES TITRES DE MARCHÉ MONÉTAIRE		74 923	74 944
COÛTS D'OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE INCLUS DANS LE COÛT DES TITRES		(1 438)	—
TOTAL DES PLACEMENTS (99,7 %)		4 429 568	5 295 686
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET (0,3 %)			18 349
ACTIF NET (100 %)			5 314 035

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (suite)

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2013

STRATÉGIE LORS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectif de placement

Procurer aux investisseurs une croissance à long terme de son capital en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes.

Stratégie de placement

Investir essentiellement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes en croissance à moyenne et grande capitalisation.

INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Classification des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux suivants catégorisent la juste valeur des actifs financiers du Fonds selon une hiérarchie à trois niveaux. La méthodologie utilisée pour établir la hiérarchie des titres n'est pas une indication du risque associé au placement dans les titres. La détermination de la juste valeur est décrite dans la section « Évaluation des placements » de la Note 2.

Évaluation de la juste valeur des placements à la fin de l'exercice, selon les niveaux suivants :

Au 31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction				
Actions	5 220 742	—	—	5 220 742
Titres de marché monétaire	74 944	—	—	74 944
TOTAL	5 295 686	—	—	5 295 686

Au 31 décembre 2012	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction				
Actions	5 113 537	—	—	5 113 537
Titres de marché monétaire	49 922	—	—	49 922
TOTAL	5 163 459	—	—	5 163 459

Transferts entre les niveaux 1 et 2

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, il n'y a eu aucun transfert de titres entre les niveaux 1 et 2.

Rapprochement de l'évaluation de la juste valeur de niveau 3

Le tableau suivant montre le rapprochement de tous les mouvements de titres des instruments financiers classés dans le niveau 3 entre le début et la fin de l'exercice :

Au 31 décembre 2013	\$
Solde au début de l'exercice	—
Produit de la vente de placements	—
Achat de placements	56 840
Gain net (perte nette) réalisé(e)	—
Gain net (perte nette) non réalisé(e)	—
Transferts vers (depuis) le niveau 3	(56 840)
Solde à la fin de l'exercice	—

Certains titres classés de niveau 3 comportaient des restrictions. En août 2013, ces titres d'une valeur approximative de 56 840 \$ ont été transférés du niveau 3 vers le niveau 1 à la suite de l'expiration des restrictions. Ces titres sont maintenant évalués selon des prix cotés sur des marchés actifs.

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2013

RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

Les tableaux suivants résument l'exposition du Fonds au risque de change :

Au 31 décembre 2013	Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments d'actif	Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments de passif
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	5 017	564	—	—

Au 31 décembre 2012	Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments d'actif	Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction	Autres éléments de passif
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain	6 608	723	—	—

Aux 31 décembre 2013 et 2012, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 3 % par rapport au dollar américain, les autres variables étant demeurées constantes, l'impact sur l'actif net aurait été non significatif.

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2013 et 2012, la plupart des éléments d'actif et de passif financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Ainsi, le Fonds n'est pas exposé à d'importants risques relativement aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de prix

Le Fonds effectue des transactions d'instruments financiers et acquiert des positions dans des instruments négociables et hors Bourse.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, les estimations de l'impact sur l'actif net du Fonds d'une variation de l'indice de référence, établies par le gestionnaire d'après le coefficient bêta historique (coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur d'un titre/fonds et les fluctuations du marché) entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence, toutes les autres variables étant demeurées constantes, sont présentées dans les tableaux ci-après. Une analyse de régression de 36 mois a été utilisée pour évaluer le coefficient bêta historique. Les données utilisées aux fins de l'analyse de régression reposent sur les rendements mensuels du Fonds.

Au 31 décembre 2013	Variation des cours	Impact sur l'actif net
	%	\$
Indice de référence S&P/TSX plafonné	+/- 3,00	+/- 169 560

Au 31 décembre 2012	Variation des cours	Impact sur l'actif net
	%	\$
Indice de référence S&P/TSX plafonné	+/- 3,00	+/- 171 679

En pratique, le rendement réel des transactions peut différer de ces analyses de sensibilité et les différences pourraient s'avérer importantes.

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES (suite)

INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (Note 7)

au 31 décembre 2013

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2013 et 2012, le Fonds n'a pas investi de montants importants dans des titres à revenu fixe, dans des titres de marché monétaire ni dans des instruments financiers dérivés. Le Fonds est donc peu exposé au risque de crédit.

Risque de liquidité

Les tableaux suivants analysent les éléments de passif financiers du Fonds en fonction d'un groupe d'échéances pertinent et de la période contractuelle restante à la date de l'état de l'actif net. Les montants des tableaux représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les soldes venant à échéance au cours des 12 prochains mois équivalent aux soldes comptables, puisque l'impact de l'actualisation n'est pas important.

Au 31 décembre 2013	Moins d'un mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$	Au 31 décembre 2012	Moins d'un mois \$	1 à 3 mois \$	Échéance non indiquée \$
Charges à payer	10 690	—	—	Somme à payer pour l'achat de titres	25 889	—	—
TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	10 690	—	—	Charges à payer Autres éléments de passif	15 213	—	—
					12 060	—	—
				TOTAL DES ÉLÉMENTS DE PASSIF	53 162	—	—

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE – NON AUDITÉS

Le tableau qui suit fait état de données financières clés concernant le Fonds et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

Aux 31 décembre	2009	2010	2011	2012	2013
Actif net par part (\$)	42,65	49,44	41,29	42,47	48,88
Valeur liquidative par part (\$)	42,75	49,51	41,36	42,54	48,91
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative (en milliers de dollars)	7 904	8 088	5 956	5 265	5 318
Nombre de parts en circulation (en milliers)	185	163	144	124	109
Ratio des frais de gestion (RFG) ⁽¹⁾ (%)	1,98	2,03	2,05	2,07	2,13
Taux de rotation du portefeuille ⁽²⁾ (%)	121,19	161,98	160,52	135,81	89,45

¹ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges de l'exercice indiqué (à l'exclusion des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de l'exercice. À partir de 2013, la détermination du ratio des frais de gestion a été révisée afin d'inclure toutes les taxes (non incluses avant 2013).

² Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un souscripteur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012

1. ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les Fonds d'accroissement de l'Impériale (les « fonds ») comportent deux fonds offerts par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (« Desjardins Sécurité financière » ou la « Compagnie ») par l'entremise de contrats individuels à capital variable émis en vertu du Régime d'accroissement de l'Impériale Desjardins Sécurité financière. L'actif de chaque fonds est séparé des autres actifs de la compagnie et il appartient à cette dernière. Ces fonds ne sont pas des entités juridiques distinctes.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et sont exprimés en dollars canadiens. Les principales conventions comptables appliquées par les fonds sont résumées ci-après.

Modifications comptables futures

Passage aux normes internationales d'information financière (IFRS)

Historique

Normes internationales d'information financière

En décembre 2011, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a modifié la date d'application des Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour les sociétés de placement qui appliquent la note d'orientation sur les sociétés de placement (« NOC-18 »). Ainsi, les IFRS devront être adoptées pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

Travaux réalisés à ce jour

La Compagnie suit l'évolution du programme d'adoption des normes IFRS et, notamment, les éléments clés suivants :

- les changements de méthodes comptables ;
- les incidences sur les technologies de l'information et les systèmes de données ;
- les incidences sur l'expertise et le contrôle interne à l'égard de l'information financière ;
- les incidences sur les procédures de communication d'information.

Une équipe a été nommée afin de coordonner le projet de conversion aux normes IFRS. La Compagnie a terminé les phases d'identification, de faisabilité ainsi que l'analyse des incidences de la conversion aux normes IFRS. L'implantation des solutions est en voie de finalisation. Au cours de l'année 2013, l'équipe a poursuivi sa conversion aux normes IFRS en mettant à niveau ses systèmes d'information, ses processus et ses contrôles internes.

Changements de méthodes comptables

Le passage aux normes IFRS touche les principales méthodes comptables des fonds tel que décrit sous la section « Nature des principaux retraitements ».

Systèmes d'information

Les systèmes d'information ont été adaptés afin de refléter les nouvelles exigences de divulgation des normes IFRS, y compris un modèle des premiers états financiers intermédiaires et annuels ainsi que leurs notes afférentes.

Processus et contrôles internes

Les principales modifications apportées aux processus et aux contrôles internes n'ont pas d'incidences significatives sur les contrôles internes clés. Une mise à jour a été effectuée concernant les processus et contrôles visant à s'assurer que l'information communiquée dans les états financiers préparés selon les normes IFRS est exhaustive et exempte d'inexactitudes importantes, y compris les données comparatives de l'exercice 2013.

Communication de l'information financière

La Compagnie a élaboré le modèle des premiers états financiers intermédiaires et annuels selon les normes IFRS ainsi que les notes afférentes et a poursuivi l'accumulation des données financières nécessaires à la production de ces états financiers.

La Compagnie effectue une vigie continue de l'évolution des normes qui pourraient affecter les états financiers après la date d'adoption des normes IFRS, soit le 1^{er} janvier 2014. Les premiers états financiers IFRS seront publiés en date du 30 juin 2014.

Transition aux IFRS

Nature des principaux retraitements

La nature des principaux retraitements à l'état de la situation financière découlant du passage aux normes IFRS et les montants afférents sont les suivants :

a) Classification des parts

Selon les PCGR canadiens, les parts étaient présentées à l'actif net détenu pour le compte des titulaires de contrat.

Selon les IFRS, IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, exige que les parts d'une entité qui incluent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Comme les parts des fonds ne rencontrent pas les critères d'IAS 32 exigeant le classement aux capitaux propres, elles sont reclassées dans les passifs financiers à la transition aux IFRS.

b) Évaluation de la juste valeur

Selon les PCGR canadiens, la juste valeur est déterminée par le cours acheteur pour une position acheteur et par le cours vendeur pour une position vendeur.

Selon la norme IFRS 13 « *Évaluation de la juste valeur* », la juste valeur correspond au prix compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur lorsque l'actif ou le passif a un cours acheteur et un cours vendeur. À la transition aux IFRS, la méthode d'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés est identique à celle utilisée pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions (prix de clôture). Par conséquent, il pourrait y avoir un écart d'actif net entre le montant calculé selon les IFRS et celui calculé selon les PCGR canadiens.

c) Présentation des placements à la juste valeur

Selon les PCGR canadiens, il n'est pas requis de présenter séparément les placements à la juste valeur donnés en garantie des autres placements à la juste valeur.

Selon les IFRS, IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net donnés en garantie doivent être présentés distinctement des autres placements.

d) État des flux de trésorerie

Selon les PCGR canadiens, la présentation de l'état des flux de trésorerie n'est pas requise.

Selon les IFRS, IAS 1, *Présentation des états financiers*, un jeu complet d'états financiers doit comprendre un tableau des flux de trésorerie pour la période courante et comparative.

e) Impôts sur le résultat

Selon les PCGR canadiens, les fonds ne présentent aucun montant à titre d'impôts futurs.

Selon l'analyse des IFRS, IAS 12, *Impôts sur le résultat*, il ne sera pas requis de présenter des montants à titre d'impôts différés.

La Compagnie ne s'attend pas à ce que le passage aux normes IFRS ait une incidence significative sur l'actif net des fonds.

Incidences financières des normes IFRS sur l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2013

Les incidences financières des normes IFRS sur l'état de la situation financière des fonds et sur leurs principales méthodes comptables ont été déterminées sur la base des normes IFRS en vigueur au 1^{er} janvier 2014.

Les données et les informations présentées ci-après relativement aux principales méthodes comptables n'ont pour objectif que de communiquer aux titulaires de contrats et de simuler les incidences des normes IFRS déterminées en date du 1^{er} janvier 2014.

Les normes IFRS ont été appliquées de façon rétroactive. L'impact financier de la transition aux normes IFRS sur l'actif net de chacun des fonds se situe entre 0 \$ et 8 000 \$ au 1^{er} janvier 2013, soit entre 0,00 % et 0,15 % de l'actif net.

Incidences d'éventuelles modifications aux normes IFRS

Les incidences financières des normes IFRS sur les états financiers ainsi que sur les principales méthodes comptables des fonds pourraient être ajustées en fonction d'éventuelles modifications apportées aux normes IFRS, qui seront appliquées dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces éventuelles modifications pourraient donner lieu au reclassement des états financiers comparatifs, y compris les ajustements transitoires comptabilisés au moment du basculement aux normes IFRS.

Utilisation d'estimations

Les présents états financiers comportent des estimations et des hypothèses établies par la direction, qui influent sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours des exercices visés par les états financiers. Ces estimations sont faites en fonction de l'information disponible à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Évaluation des placements

Les PCGR exigent que la juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs soit calculée selon le cours acheteur/vendeur du placement compte tenu de la position du placement.

En ce qui concerne les opérations effectuées par les titulaires de contrat, la valeur liquidative est calculée selon le prix de clôture des placements (désigné sous le nom « valeur liquidative »), alors que pour les états financiers, l'actif net est calculé selon les cours acheteur/vendeur des placements (désignés sous le nom « actif net »).

Conformément au Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement, une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part est présentée dans la note *Rapprochement de l'actif net par part aux états financiers avec la valeur liquidative par part utilisée à des fins autres que les états financiers* (voir Note 3).

Les placements et les instruments dérivés sont réputés être classés dans les instruments détenus à des fins de transaction et, à ce titre, doivent être enregistrés à la juste valeur, laquelle est établie comme suit :

Titres de marché monétaire

Les titres de marché monétaire sont inscrits au cours acheteur.

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au cours acheteur de la Bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié pour les positions acheteur et au cours vendeur pour les positions vendeur.

Bons de souscription

Les bons de souscription non cotés sont évalués à l'aide de la méthode Black & Scholes.

Obligations et titres adossés à des créances hypothécaires

Les obligations et les titres adossés à des créances hypothécaires sont évalués à partir des cours acheteur obtenus de courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Instruments financiers dérivés

Certains fonds peuvent avoir recours à un éventail d'instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme standardisés, soit à des fins de couverture, soit à des fins autres que de couverture, ou les deux. Au 31 décembre 2013, aucun instrument dérivé n'est détenu dans les fonds.

Contrat de change à terme de gré à gré

La juste valeur de ces instruments correspond au gain ou à la perte qu'entraînerait leur liquidation à la date d'évaluation; cette valeur est comptabilisée dans la « Plus-value (moins-value) non réalisée sur dérivés » à l'état de l'actif net.

Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués à la juste valeur et sont réglés quotidiennement par l'entremise de courtiers agissant à titre d'intermédiaires. Les montants à recevoir (à payer) relativement au règlement de contrats à terme standardisés sont comptabilisés dans le poste « Montant à recevoir (à payer) sur contrats à terme standardisés » à l'état de l'actif net.

Évaluation des titres non cotés et autres placements

Lorsque les principes d'évaluation des placements décrits précédemment ne sont pas appropriés, la juste valeur est déterminée selon les meilleures estimations de la Compagnie à l'aide de procédures d'évaluation établies. Ces procédures couvrent entre autres les titres en arrêt de transaction, les titres de sociétés privées, ainsi que les titres non liquides. La juste valeur des titres établie aux fins du calcul de la valeur de l'actif net des fonds peut différer du cours acheteur ou vendeur le plus récent des titres.

Opérations sur les placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen, à l'exception du coût des titres de marché monétaire, qui est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés au moment de l'achat et de la vente de titres par les fonds sont constatés à l'état des résultats. L'écart entre la plus-value (moins-value) non réalisée des placements au début et à la fin de l'exercice est comptabilisé au poste « Gains (pertes) sur placements » à l'état des résultats. Lors de la disposition d'un placement, la différence entre la juste valeur et le coût des placements est incluse dans les « Gains (pertes) sur placements » à l'état des résultats.

Prêts de titres

Le revenu réalisé sur le prêt de titres est inscrit au poste « Revenu provenant des prêts de titres » à l'état des résultats, selon la comptabilité de caisse. Les titres prêtés sont présentés dans le portefeuille de placements. Les espèces données en garantie aux fonds d'investissement et l'obligation de rembourser ces espèces sont présentées à l'état de l'actif net. La valeur totale des titres prêtés et de la garantie connexe détenue en fiducie est présentée à la Note 9.

Trésorerie

L'encaisse et le découvert bancaire sont réputés être détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur.

Autres éléments d'actif et de passif

La couverture déposée sur contrats à terme standardisés, les primes à recevoir, la somme à recevoir pour la vente de titres ainsi que les intérêts, dividendes et autres montants à recevoir sont classés dans les prêts et créances et sont constatés au coût. De même, le découvert sur contrats à terme standardisés, les charges à payer, les retraits à payer et la somme à payer pour l'achat de titres sont classés dans les passifs financiers et sont constatés au coût. Étant donné leur nature à court terme, leur valeur au coût se rapproche de leur juste valeur.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts est comptabilisé au fur et à mesure qu'il est gagné et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Le poste Intérêts peut inclure des revenus provenant d'autres sources. Les distributions reçues des placements dans des fiducies de revenu et de redevances sont classées dans les revenus, les gains en capital ou les remboursements de capital en fonction des montants présentés par les gestionnaires de ces fiducies. En l'absence d'informations détaillées, la Compagnie ventilera les sommes à sa discrétion.

À la liquidation des instruments financiers dérivés, le gain ou la perte des instruments détenus à des fins de couverture est inclus au poste « Gains (pertes) sur placements » à l'état des résultats. Le gain ou la perte des instruments détenus à des fins autres que de couverture est inclus au poste « Revenu net (perte nette) provenant d'instruments financiers dérivés » de ce même état.

Conversion des devises étrangères

La juste valeur des instruments financiers libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres, de même que les revenus et les dépenses, exprimés en monnaie étrangère, sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates des opérations.

Les gains et les pertes de change matérialisés sont inclus dans les « Gains (pertes) sur placements » à l'état des résultats. L'écart entre les gains et les pertes de change non matérialisés au début et à la fin de l'exercice est comptabilisé au poste « Gains (pertes) sur placements » de ce même état.

Augmentation (diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net résultant de l'exploitation par part présentée à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation, divisée par le nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice.

3. RAPPROCHEMENT DE L'ACTIF NET PAR PART AUX ÉTATS FINANCIERS AVEC LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART UTILISÉE À DES FINS AUTRES QUE LES ÉTATS FINANCIERS

Le rapprochement est présenté ci-dessous :

		Actif net par part présenté aux états financiers	Valeur liquidative par part utilisée à des fins autres que les états financiers
		\$	\$
Capitaux à court terme	2013	20,77	20,77
	2012	20,85	20,85
Actions canadiennes	2013	48,88	48,91
	2012	42,47	42,54

4. PARTS D'UN FONDS ET VALEUR DES PARTS

Structure des fonds et des parts

Les fonds sont des actifs en propriété exclusive de Desjardins Sécurité financière et ils sont distincts des autres actifs de la Compagnie.

À l'exception des cas où la Compagnie a acquis un intérêt dans un fonds, les actifs des fonds ne peuvent être utilisés qu'aux fins du paiement de prestations en vertu des contrats.

Les parts de chaque fonds sont attribuées à chaque contrat afin de déterminer la valeur des prestations payables en vertu de ces contrats.

Le titulaire de contrat n'acquiert aucun droit direct sur les parts ni sur l'actif d'un fonds du fait d'avoir souscrit un contrat, mais simplement un droit aux prestations payables en vertu de ce contrat.

Sous réserve des règles administratives de la Compagnie, les titulaires de contrat ont le droit de faire des transactions en vertu de leur contrat, comme des paiements de prime, des rachats et des transferts entre les fonds. À la suite de ces transactions, des parts sont attribuées à leur contrat ou retirées de celui-ci conformément aux modalités de chaque contrat ou aux dispositions de la loi. Comme les titulaires de contrat ne possèdent pas les parts d'un fonds, ils ne peuvent pas vendre ni transférer la propriété de parts à une autre partie. Les parts d'un fonds ne confèrent aucun droit de vote.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Évaluation des parts

Les parts d'un fonds sont évaluées selon les règles administratives établies par la Compagnie et conformément au contrat et à toutes les lois et à tous les règlements applicables aux fonds.

La valeur liquidative par part est déterminée chaque jour de Bourse au moyen de la division de l'actif net du fonds par le nombre de ses parts en circulation.

Nombre de parts

Le nombre de parts dans chaque fonds aux 31 décembre 2013 et 2012 et le nombre de parts attribuées à des contrats ou rachetées des contrats au cours de chaque exercice sont les suivants :

	Parts en circulation		Parts attribuées		Parts rachetées	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Capitaux à court terme	127 682	117 395	23 096	12 954	12 809	20 477
Actions canadiennes	108 722	123 787	1 656	1 186	16 721	21 404

5. FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés en fonction de l'actif net du fonds à chaque date d'évaluation. Dans le cas du Fonds d'actions canadiennes, les frais de gestion sont de 2 % par année pour les polices établies après 1988 et de 1,5 % par année pour les polices établies avant 1989. Pour le Fonds de capitaux à court terme, les frais de gestion s'élèvent à 1,5 % par année.

Charges d'exploitation

En plus des frais de gestion, une charge est appliquée à chaque fonds relativement aux dépenses d'exploitation et d'administration qui le concernent. Par ailleurs, chaque fonds doit prendre en charge toutes les taxes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) si applicable, et tous les frais de courtage engagés à l'achat et à la vente de placements en son nom.

Ratios des frais de gestion

Les ratios des frais de gestion applicables au cours des cinq derniers exercices se rapportent aux frais de gestion, de garantie et d'exploitation et se détaillent comme suit* :

	2013	2012	2011	2010	2009
	%	%	%	%	%
Capitaux à court terme	1,6515	1,5679	1,5486	1,5453	1,5189
Actions canadiennes	2,1282	2,0677	2,0539	2,0300	1,9783

*À partir de 2013, les ratios des frais de gestion comprennent toutes les taxes de vente applicables (taxes de vente non incluses avant 2013).

6. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les fonds versent des frais de gestion, présentés à l'état des résultats, à la Compagnie, lesquels sont calculés quotidiennement sur la valeur liquidative du fonds et payés mensuellement au taux annuel spécifié à la Note 5.

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

7. INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Informations préliminaires DSF

Les actifs des fonds d'accroissement de L'Impériale sont détenus par la Compagnie au nom des titulaires de contrat. Ces fonds ne constituent pas des entités juridiques indépendantes. Les titulaires de contrat ne sont donc pas propriétaires des actifs des fonds et ne détiennent aucune participation dans ces fonds. Toutefois, les risques découlant des instruments financiers liés aux fonds sont assumés par les titulaires de contrats. La valeur du fonds distinct peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations du marché.

De plus, les fonds sont assortis d'une garantie des dépôts limitée à 75 % qui protège les dépôts jusqu'à des dates d'échéances particulières.

Classification des instruments financiers évalués à la juste valeur

Les instruments financiers sont classés à leur juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux qui reflète l'importance des données utilisées dans l'établissement de la juste valeur des instruments :

- Niveau 1 : Les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;
- Niveau 3 : Les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Un changement dans la méthode d'évaluation de la juste valeur peut résulter en un transfert entre niveaux.

Gestion des risques financiers

Les activités des fonds exposent ces derniers à divers risques financiers, dont le risque de marché (incluant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La stratégie globale de gestion des risques des fonds met l'accent sur la nature imprévisible des marchés financiers et vise à en atténuer l'incidence négative éventuelle sur le rendement des fonds.

Conformément à la politique de placement des fonds, les risques sont surveillés mensuellement par la Compagnie et révisés trimestriellement par le comité de placement.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises étrangères.

Les fonds sont exposés au risque de change en détenant des éléments d'actif et de passif libellés en devises autres que le dollar canadien, la devise d'exploitation des fonds, puisque la valeur des titres libellés en devises étrangères variera en fonction des taux de change en vigueur.

L'exposition des fonds au risque de change est présentée en fonction de la valeur comptable des actifs monétaires et non monétaires (incluant les dérivés et le montant nominal des contrats de change à terme et des contrats à terme standardisés sur devises, le cas échéant). Pour le montant nominal des contrats de change à terme, une position acheteur est présentée sous « Éléments d'actif financiers détenus à des fins de transaction », et une position vendeur sous « Éléments de passif financiers détenus à des fins de transaction ».

Lorsque la valeur du dollar canadien diminue par rapport à la valeur d'une devise étrangère, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente, la valeur des placements étrangers diminue.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un fonds de placement investit dans des instruments financiers portant intérêt. Les fonds sont exposés au risque que la valeur de ces instruments financiers varie à la suite de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt augmentent. Les fluctuations des taux d'intérêt ont peu d'incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, lesquels sont investis dans des titres à taux d'intérêt du marché à court terme.

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt.

Tous les placements de titres comportent des risques de pertes en capital. Le conseiller en valeurs compte gérer ce risque au moyen d'une sélection de titres judicieuse et d'autres instruments financiers, conformément aux limites définies. Le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé en fonction de la juste valeur des instruments financiers. Toutes les positions des fonds sont surveillées mensuellement par le conseiller en valeurs et révisées trimestriellement par le comité de placement. Les instruments financiers détenus par les fonds sont exposés au risque lié au cours du marché découlant des incertitudes relatives aux cours futurs des instruments.

Le risque lié au cours du marché est géré au moyen de la diversification des ratios d'exposition du portefeuille. Le rendement des placements détenus par les fonds est surveillé mensuellement par la Compagnie et révisé trimestriellement par le comité de placement.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer le montant total à l'échéance. Les fonds sont exposés au risque de crédit, et des provisions pour défaillance sont comptabilisées pour les pertes subies avant la date de l'état de l'actif net, le cas échéant.

Toutes les transactions sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est jugé minime, puisque la livraison des titres vendus est effectuée seulement lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement sur achat est effectué une fois les titres reçus par le courtier. La transaction échouera si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements en temps opportun ou à un prix raisonnable.

Les fonds sont exposés aux rachats quotidiens de parts en espèces. Ils investissent donc la majorité de leurs actifs dans des placements liquides (c'est-à-dire des placements qui sont négociés sur un marché actif et dont ils peuvent facilement se départir). Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, au moins 90 % des actifs des fonds doivent être composés de placements liquides.

Informations complémentaires

Pour obtenir des renseignements concernant la classification des instruments financiers présentés à la juste valeur et les risques spécifiques à chacun des fonds, se reporter à l'annexe du portefeuille de placements de chacun des fonds.

8. IMPÔTS SUR LE REVENU ET SUR LES GAINS EN CAPITAL

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), chaque fonds est considéré comme étant une fiducie créée à l'égard d'un fonds distinct. Les revenus du fonds, de même que les gains ou pertes en capital réalisés, le cas échéant, sont attribués régulièrement aux titulaires de compte. Dans le cas de l'intérêt qui s'accumule dans un compte enregistré, les titulaires ne reçoivent pas de feuillet fiscal annuel. Toutefois, tout montant versé aux titulaires ou anciens titulaires peut être imposable entre leurs mains. Dans le cas de l'intérêt qui s'accumule dans un compte non enregistré, les titulaires reçoivent un feuillet fiscal annuel relatif aux revenus, gains ou pertes attribués. En vertu des lois fiscales actuelles, les fonds n'ont pas à payer d'impôt sur le revenu, à l'exception des retenues d'impôt étranger qui pourraient s'appliquer.

9. PRÊT DE TITRES

Les fonds prêtent des titres qu'ils détiennent à des tiers et reçoivent en garantie des titres ou des contreparties en espèces. La juste valeur des titres appartenant aux fonds qui ont été prêtés et la juste valeur des sûretés reçues au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

	Juste valeur	Valeur des sûretés reçues
	\$	\$
Capitaux à court terme	224 832	229 329
Actions canadiennes	1 066 700	1 088 033

Les fonds exigent des garanties sous forme d'encaisse ou d'autres titres semblables qui sont acceptables pour Desjardins Sécurité financière, et dont la valeur globale ne peut être inférieure à 102 % de la valeur au marché des titres prêtés.

10. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives des exercices précédents ont été redressées afin de se conformer à la présentation comptable adoptée pour l'exercice courant.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE DANS LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

Direction

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction du fiduciaire des Fonds, Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (ci-après appelée « Desjardins Sécurité financière ») conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction est responsable des renseignements contenus dans les présents états financiers.

Desjardins Sécurité financière maintient des systèmes de contrôle interne adéquats afin de s'assurer que l'information financière produite est pertinente et fiable et que l'actif des Fonds est correctement comptabilisé et suffisamment protégé. Vous trouverez un sommaire des principales conventions comptables applicables aux Fonds à la Note 2 des notes afférentes aux états financiers.

Auditeur externe

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a été nommé par l'actionnaire, Desjardins Société financière Inc., à titre d'auditeur externe des Fonds. Sa responsabilité consiste à auditer les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et à rendre compte aux titulaires de contrat de la fidélité de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation des Fonds, tels qu'ils paraissent dans les états financiers annuels.

Denis Berthiaume

Président et chef de l'exploitation

François Drouin

Premier vice-président,
Finances

Alain Bédard

Premier vice-président,
Assurance et Épargne pour les particuliers

Montréal (Québec)

Le 8 avril 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux titulaires de contrats et au gestionnaire des fonds distincts suivants
de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie :

Fonds d'accroissement de L'Impériale – capitaux à court terme

Fonds d'accroissement de L'Impériale – actions canadiennes

(Collectivement appelés les « fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints des fonds, qui comprennent l'état du portefeuille de placements au 31 décembre 2013, les états de l'actif net au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DU GESTIONNAIRE POUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

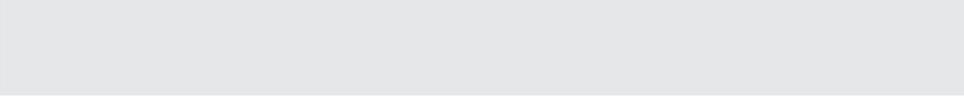
OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du portefeuille de placements de chacun des fonds au 31 décembre 2013, de leur situation financière au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de leur exploitation et de l'évolution de leur actif net pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Québec
Le 8 avril 2014

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A117569



NOTES

NOTES

Choisir Desjardins...

c'est choisir le Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier coopératif au Canada, dont la **solidité financière est reconnue** par les agences de notation qui lui attribuent des cotes comparables, sinon supérieures, à celles des cinq grandes banques canadiennes et des autres compagnies d'assurances :

- Standard and Poor's A+
- Moody's Aa2
- Dominion Bond Rating Service AA
- Fitch AA-



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100.



Le rapport annuel 2013 est également disponible sur notre site Internet :

desjardinsassurancevie.com